

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/09/2025 - 4458 - 2023 B 00514 - 953 915 444 - 5CMDB

- 8 SEP 2025

N° 2050-SD 2025

1

BILAN - ACTIF



Désignation de l'entreprise : 5C MDB

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise 321 Avenue de Paris 82000 MONTAUBAN

Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 9 5 3 9 1 5 4 4 4 0 0 0 2 0

Néant ☐

				Exercice N clos le	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	949 156	BC	949 156
	Autres titres immobilisés	BD	15 000	BE	15 000
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	964 156	BK	964 156
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN	2 886 751	BO	2 886 751
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	2 135 243	BU	2 135 243
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	66 571	CA	66 571
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE	
	Disponibilités	CF	485 002	CG	485 002
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	605	CI	605
	TOTAL (III)	CJ	5 574 173	CK	5 574 173
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 538 329	IA	6 538 329

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		5C MDB	Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 237 500)		DA	6 237 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	23 034	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	6 260 534	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	271 409	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 130	
	Dettes fiscales et sociales		DY	4 065	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	190	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	277 795		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 538 329		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	277 795
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 5C MDB						Néant ☐ *		
		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	592 000	FB		FC	592 000	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	16 230	FH		FI	16 230	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	608 230	FK		FL	608 230	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	608 231
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 411 283	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 135 243)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 886 751)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	190 848	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 052	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	585 188
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	23 043	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	48 370	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	48 370
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44 314	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	44 314
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 056	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 099	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2025

Désignation de l'entreprise 5C MDB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 065
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	656 601
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	633 567
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 034
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5CMDB
Société par Actions Simplifiées au capital de 6 237 500 €
Siège Social : 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN 953 915 444

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 juin,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société 5C MDB, Société par Actions Simplifiée au capital de 6 237 500 € dont le siège social est sis 321 Avenue de Paris – 82 000 MONTAUBAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 953 915 444 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FARELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance détiennent 6 237 500 actions en pleine propriété sur les 6 237 500 actions ayant droit de vote.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ Les copies des lettres de convocation des associés,
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- ✓ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Puis le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés huit (8) jours au moins avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président de son rapport spécial sur les conventions de l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal (Article 39-4 du Code Général des Impôts) que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice pour un montant de **23 033 euros**.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions suivantes :

Origine	
Résultat de l'exercice	23 033 €
TOTAL	23 033 €
Affectation	
Au poste « Réserve légale »	1 151.69 €
Au poste « Report à nouveau »	21 882.23 €
TOTAL	23 033 €

Prend acte de la répartition des capitaux propres de l'exercice après affectation

	Après Affectation	Avant Affectation
Capital Social	6 237 500	6 237 500
Réserve légale	1 151.69	
Report à Nouveau	21 882.23	
Résultat	0	23 033.93
TOTAL	6 260 533.93	6 260 533.93

RESOLUTION 3

Mention des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

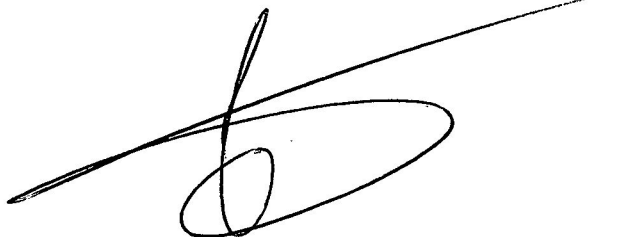
Approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code du commerce.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les Associés présents.

SIGNATURE

Pascal FARELLA
Le Président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop.